

Kelowna Flightcraft - ACAN 16-22078

Services de maintenance et de révision d'aéronefs, de location et d'échange

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur présélectionné, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC au plus tard à la date de clôture indiquée dans ce dernier, l'agent de négociation des contrats peut attribuer le contrat au fournisseur présélectionné.

<u>Définition du besoin</u>: Le Conseil national de recherches Canada (CNRC) a besoin de soutien en matière de maintenance pour ses avions Convair 580. Les services doivent comprendre la révision, l'inspection, la formation, la location de pièces et l'échange de moteur.

Contexte

Le CNRC maintient une flotte d'aéronefs de recherche hautement spécialisés et personnalisables afin d'aider l'industrie à faire l'essai et la démonstration des technologies aéronautiques dans les domaines de la recherche en vol, de la mécanique du vol et de l'avionique. Le Convair 580 (aéronef bimoteur) est un aéronef de la flotte du CNRC. Le Convair du CNRC est utilisé pour des opérations sur de longues distances et transporte plusieurs baies d'équipements et d'instruments scientifiques. C'est un laboratoire volant polyvalent utilisé dans le cadre de projets portant sur les études atmosphériques (faible taux de smog dans les zones urbaines, physique des nuages, chimie des nuages, givrage des aéronefs), les gradients aéromagnétiques, la navigation avancée, le radar à ouverture synthétique et le positionnement précis des aéronefs à l'aide des techniques d'utilisation d'un système de positionnement global différentiel. L'aéronef comprend aussi une série de capacités standard de soutien à la recherche, notamment des systèmes d'acquisition de données à haut débit, des circuits d'enregistrement vidéo à caméras multiples, des entrées d'échantillonnage à écoulement libre pour analyse chimique, des capteurs de navigation multiples, des communications par liaison de données à large bande passante, des capteurs électro-optiques et infrarouges, des mâts fixés à la voilure et des nacelles de bout d'aile.

Exigences minimales essentielles

Les fournisseurs qui se considèrent comme étant entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour fournir les biens et services décrits dans le PAC peuvent présenter un **énoncé de capacités** par écrit à la personne-ressource dont le nom figure dans le présent avis, au plus tard à la date de clôture de ce dernier. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences annoncées.

Justification du recours à un fournisseur unique

Le fournisseur Kelowna Flightcraft a été choisi pour répondre au présent besoin, car il est le seul fournisseur de service clé en main connu à offrir tous les services requis pour assurer la maintenance complète de l'aéronef Convair 580 du CNRC. De plus, il est le titulaire de certificat actuel et le fabricant d'équipement d'origine (FEO) du Convair 580. Kelowna Flightcraft assure la maintenance, la modification et le fonctionnement de l'aéronef Convair CV580 depuis plus 30 ans. Il possède l'expertise technique et de génie nécessaire pour assurer la maintenance complète de l'aéronef.



Tout fournisseur qui se considère comme étant entièrement qualifié pour fournir les biens et services décrits dans le PAC doit démontrer à la personne-ressource dont le nom figure dans le présent avis qu'il répond aux critères ci-dessous, au plus tard à la date de clôture de ce dernier.

- Doit posséder 30 ans d'expérience technique et de génie avec l'aéronef Convair 580.
- Doit être en mesure de louer et d'échanger des pièces dont la certification permet qu'elles soient installées sur un aéronef immatriculé au Canada.
- Doit être un organisme de certification approuvé par Transports Canada (ou un équivalent) pour certifier les inspections et les révisions.
- Les techniciens doivent détenir une licence de technicien d'entretien d'aéronefs de Transports Canada, ou un équivalent, obtenue auprès du pouvoir de certification aéronef des Convair 580.

Cet achat est assujetti aux accords commerciaux suivants

- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC);
- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Exceptions au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception au *Règlement sur les marchés de l'État* qui s'applique au présent achat est celle décrite au paragraphe 6(d) : « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

Exclusions ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) article(s) : code du processus de passation des contrats (PPC) 71;
- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) : code du PPC 71.

Code de PPC 71 – Lorsque, du fait qu'il s'agit de travaux d'art ou pour des raisons liées à la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs ou de renseignements de nature exclusive, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier, et qu'il n'existera aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant.

Droit à la propriété intellectuelle

Il n'y a aucune considération relative à la propriété intellectuelle (PI) pour cet achat. L'entrepreneur conservera son droit à la PI. La Couronne aura des « droits d'utilisation » des pièces et des services, après service rendu, mais l'ensemble des pièces, des services, des travaux d'ingénierie et des conceptions techniques appartiennent à l'entrepreneur, puisqu'il est le FEO.

Durée du contrat proposé ou date de livraison

Le CNRC conclura une entente contractuelle avec le fournisseur proposé Kelowna Flightcraft. La durée du contrat proposé sera d'abord de cinq (5) ans, à laquelle pourront s'ajouter deux (2) périodes optionnelles d'une année chacune. Le contrat sera négocié avec le fournisseur et sera peut-être adapté aux besoins opérationnels du CNRC.



Nom et adresse du fournisseur présélectionné

Kelowna Flightcraft 5655, Airport Way Kelowna (C.-B.) V1V 1S1 Canada

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :

Autorité contractante : Johnathon Gillis

Téléphone: 613-993-5506

Courriel: <u>Johnathon.Gillis@nrc-cnrc.gc.ca</u>